

[www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)

Direction Aménagement et Services Techniques  
Service Stratégie-Opérations et Mobilités urbaines  
Pôle Planification-Programmation urbaine  
Affaire suivie par Sophie LASNE/S.BLANC  
☎ 04.74.45.71.97  
lasnes@bourgenbresse.fr

Monsieur Laurent WAUQUIEZ  
Monsieur le Président  
Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes  
Direction Aménagement Territoire et Montagne  
1 esplanade François Mitterrand  
CS 20033  
69269 LYON CEDEX 2

**Courrier Recommandé AR n° 1A17962095500**

Objet : Dossier du projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Bourg-en-Bresse  
P. J. : Arrêté municipal n°59469 du 14 février 2022  
Notice de présentation de la modification simplifiée n°1 du PLU sous forme papier

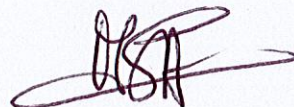
Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous notifier, conformément à l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, le dossier de projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme suite à l'arrêté municipal n°59469 du 14 février 2022, engageant cette procédure.

Je vous remercie par avance de bien vouloir me faire connaître vos observations éventuelles sur ce dossier au plus tard le jeudi 28 avril 2022 ; la mise à disposition du public débutant le 2 mai 2022, nous avons besoin de vos retours pour constituer le dossier.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire,  
la Maire-Adjointe déléguée  
à l'Urbanisme et à l'Aménagement



Claudie SAINT-ANDRE